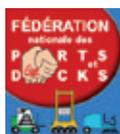


# Débat public **Calais Port** 2015

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

## Cahier d'acteurs **n°41**



89, rue de Moscou  
62100 Calais  
Tél. 03 21 34 60 59  
Fax : 03 21 34 99 86  
dockercalaiscgt@orange.fr

## Contribution du **syndicat CGT des dockers**

### **Les ouvriers dockers Calaisiens au cœur du projet !**

Notre contribution est un ensemble d'interrogations sur l'impact ou l'influence du projet dans divers domaines.



Avertissement : La CPDP attire l'attention du lecteur sur le fait que la plupart des arguments développés ci-dessous ont déjà été présentés dans le cahier d'acteurs n°26 (contribution de la CGT de la Chambre de commerce et d'industrie de Calais)

## Représentant des ouvriers dockers

Notre syndicat a été créé dans les années 20 par les anciens, juste au moment où de grands besoins se sont faits sentir, afin d'obtenir des avancées sociales dont nous bénéficions encore aujourd'hui.

Actuellement toujours en place et faisant partie des acteurs principaux de la vie portuaire calaisienne, nous sommes sur le devant pour être attentifs aux évolutions socio-économiques et préserver notre outil de travail.

Nous pouvons dire qu'à cette heure nous ne serions plus les mêmes si nous n'avions pas mené des combats pour nos emplois.



Représentants des ouvriers dockers

## Technologie

Dans la nouvelle configuration du port, les outils actuels pourraient-ils disparaître (grues, terminal sucrier) ?

Les effectifs actuels seront-ils maintenus et y aura-t-il une croissance des emplois ?

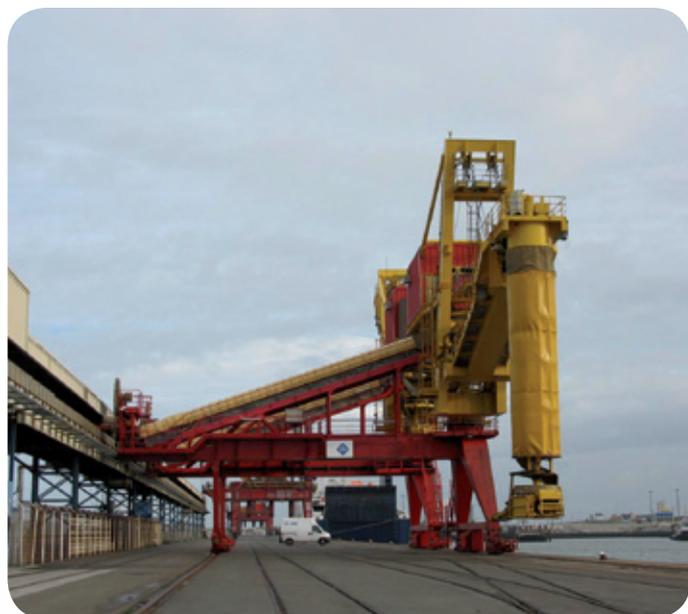
Y-aura-t-il des hangars construits pour de nouveaux trafics ?

Où démarre la compétence des uns et des autres ?

## Directive européenne, loi Bolkestein, réforme portuaire

Notre fédération, avec sa puissance dans tous les ports, a su se faire entendre pour sauvegarder nos emplois.

Demain le projet doit aboutir, mais il ne doit laisser personne sur le bord de la route... Dans tout projet, de grandes questions se posent, pour le Projet Calais Port 2015, elles se posent plus particulièrement pour les travailleurs portuaires calaisiens.



## Financement

Y a-t-il une volonté d'investisseur privé ou autofinancement du concessionnaire avec un partenariat de la Région ?

Jusqu'aujourd'hui le port de Calais a démontré sa viabilité en terme de financement, Calais a toujours su faire face à ses dépenses.

Aujourd'hui, mettre dans le schéma le port de Boulogne, avec ses difficultés financières, risquerait de créer un déséquilibre et de générer des problèmes d'ordres économique et social, ce que nous ne voulons pas.

## Trafic

Quelle réflexion a-t-elle été mise en place pour redynamiser le centre ville (navette, bus, etc.) ?

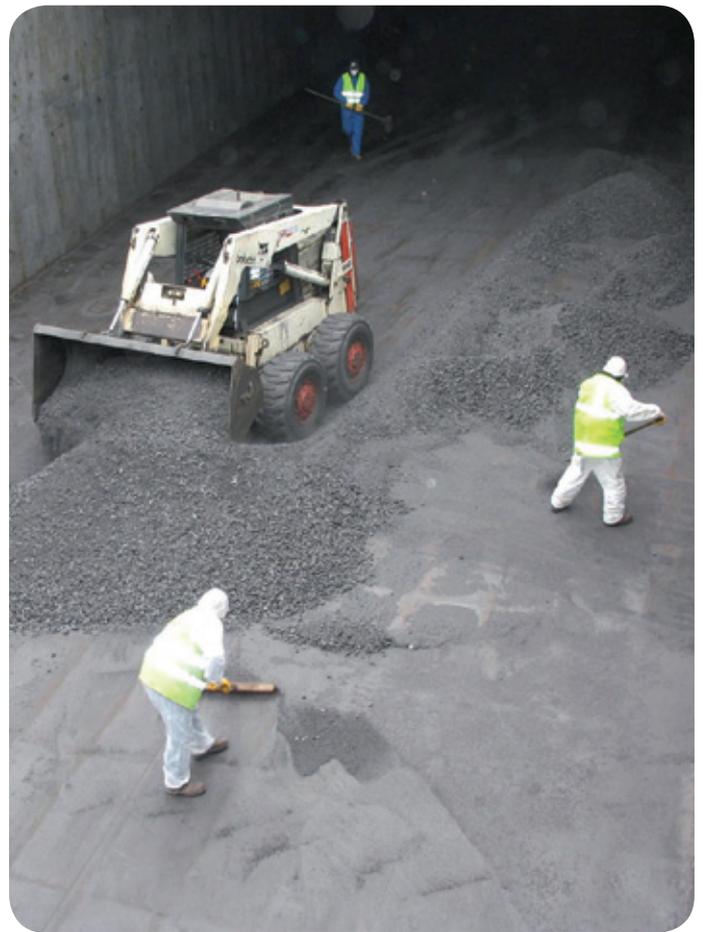
Il y a des possibilités de marché concernant :

- le container,
- les autoroutes de la mer,
- le ferroutage,
- le fluvial,
- le service de croisières

Les transports de matières dangereuses ont-ils été pris en compte dans l'enceinte du Port et aux alentours ?

## Politique d'emplois

Actuellement la société de manutention portuaire calaisienne emploie 40 ouvriers dockers. Si il y a fusion, Calais-Boulogne "grand Port de la Côte d'Opale" sous la couverture de la convention collective nationale portuaire, les ouvriers dockers calaisiens auront-ils la possibilité de travailler sur le port de Boulogne ?



## Conclusion

Ce projet doit être un générateur d'emplois, un vecteur de progrès social basé sur le respect et les intérêts de chacun mais en n'oubliant pas le droit des travailleurs, tout en développant une politique portuaire fondée sur une maîtrise publique des activités, des infrastructures et de l'emploi.

Profiter de ce projet pour mettre à plat les distorsions et les inégalités que l'on peut connaître, plutôt que de créer une concurrence qui pourrait être déloyale, (trafic d'enrochement dans certains ports qui se fait avec du privé qui emploie des intérimaires qui coûtent moins cher qu'un grutier sous convention portuaire).

Faire du transmanche à tout prix en accueillant des compagnies cherchant des fonds publics et n'ayant pas une politique sociale de premier niveau et qui n'hésitera pas à se retirer en cas de rentabilité non atteinte et laissant à charges aux collectivités les investissements et pertes de subventions. Si le port de Calais s'agrandit le port de Boulogne profitera de l'élan, nous en sommes persuadés.

Malgré la crise, le port de Calais se maintient ; cela prouve qu'il y a un réel besoin de transiter et que ce projet n'est pas du superflu, que le port est un véritable atout pour la façade maritime.

Il faut diversifier les activités portuaires, ne prenons pas le même chemin que la dentelle de Calais.

Va-t-on rester à regarder le trafic passer par la Belgique, les Pays Bas, le Benelux, etc. ?

Alors que la volonté Française est de mettre de plus en plus les camions sur rail, le fret fluvial, dans le but de "désengorger la route". Notre gouvernement va injecter des milliards pour améliorer ces réseaux et cela sans passer par nos ports, c'est totalement inconcevable. Ces milliards seront payés en grande partie par nous, contribuables Français, pour faire bénéficier le trafic aux pays voisins parce que nous n'aurions pas voulu dépenser 500 millions d'euros (payés par le concessionnaire et pas par les contribuables) pour faire correspondre notre port aux futurs trafics.

On sait que le port de Douvres va s'agrandir pour répondre à l'augmentation du trafic, Anvers et Rotterdam vont aussi s'agrandir et se moderniser car ils ont compris les enjeux importants sur l'augmentation des trafics, sur la diversification et sur le multimodal.

A l'heure d'aujourd'hui le port de Calais a démontré sa viabilité et sa volonté aussi bien en termes de financement, d'évolutions, de répercussions positives sur la ville et ses environs.

Demain il prouvera le besoin d'aujourd'hui de faire une extension portuaire et nous pouvons espérer un avenir prometteur.

Si le projet ne devait pas se faire on pourrait craindre le pire en terme de répercussions sociales tant sur notre façade maritime que sur le Calaisis.

**Le port de Calais ne peut pas rester en l'état et doit subir une mutation comme les autres ports. Nous devons imposer le progrès social et développer une politique maritime basée sur la coopération des ports de la façade du littoral. La création de Calais port 2015 en est une grande opportunité et nous en sommes convaincus.**

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

### Pour tout contact

Commission particulière  
du débat public Calais Port 2015

24 place d'Armes - 62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

[contact@debatpublic-calais-port2015.org](mailto:contact@debatpublic-calais-port2015.org)

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

[www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org)